

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 42 \(6\)](#)[Item Marie Moret à Offroy et Cie, 3 décembre 1888](#)

Marie Moret à Offroy et Cie, 3 décembre 1888

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 42 (6)

Collation 2 p. (388r, 389r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Offroy et Cie, 3 décembre 1888, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/02/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52918>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [3 décembre 1888](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Famillistère

Destinataire [Offroy et Cie](#)

Lieu de destination 60, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris

Description

Résumé Suite à la faillite de la Compagnie de Panama, Marie Moret se questionne sur ses obligations.

Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Personnes citées [Compagnie universelle du canal interocéanique de Panama](#)

Événements cités [Faillite de la Compagnie du canal de Panama \(1888-1889\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise Familistère 3^e Décembre 88

Messieurs Offroy et C^{ie},

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 1 et dont je vous remercie.

Au nom de nos bons et longs rapports, et de mon inexpérience en affaires, je viens vous prier de bien vouloir me dire ce qui selon vous est réservé aux obligations de la C^{ie} de Panama.

Je ne crois pas que la transcription du 12^e réussisse et je me dis que probablement c'est la faillite de la C^{ie} à un court délai.

Votre sentiment est-il le même ? Et en supprimant cette pire éventualité qu'advierait-il des obligations actuelles de tous ordres ? Vous savez que ce sont surtout des 4 % que j'ai beaucoup plus qu'il ne faudrait relativement à ce que je possède.

Ces capitaux seraient-ils totalement perdus, la C^{ie} passant en d'autres mains peut-être étrangères,

ou bien est-il admissible qu'une
certaine part leur serait faite ?
Et, selon vous, dans quelle proportion
probable ?

Comment les choses se passent-elles
en cas semblables ?

Je vous remercie sincèrement d'
avance, Messieurs, de la réponse
que vous voudrez bien me faire
et vous prie d'agréer l'assurance
de toute ma considération

Marie Gadin